

REGARD

Il est écrit:
TA PAROLE EST LA
VERITE (Jean 17.17)
Cela me suffit...

Bibliothèque chrétienne online
EXAMINEZ toutes choses... RETENEZ CE QUI EST BON

- 1Thess. 5: 21 -

[\(Notre confession de foi: ici\)](#)

Il est écrit:
TA PAROLE EST LA
VERITE
(Jean 17.17)
Cela me suffit...

LE PÈLERINAGE DOULOUREUX
de
L'ÉGLISE A TRAVERS LES ÂGES

4. Les placards, les Huguenots, la St -Barthélemy

Pendant ce temps, en France, la croissance des églises chrétiennes et la prédication de l'Evangile - que la persécution n'avait pu entraver jusqu'ici - subirent un sérieux échec en 1534. Impatients de voir la cause protestante en France progresser aussi rapidement qu'en Suisse, quelques croyants de Paris envoyèrent un des leurs, nommé Féret, auprès de certains frères suisses pour les consulter sur quelque action décisive en vue d'obtenir plus de liberté pour la Parole. Il en résulta une violente attaque contre la messe, composée par les réformateurs de la Suisse, imprimée sous forme de placards et de traités, puis envoyée à Paris. Les croyants n'étaient pas tous d'accord sur l'opportunité de coller les affiches et de distribuer les traités. Couralt, parlant au nom des «hommes de sens rassis», avisa: «Gardons-nous bien de poser ces affiches; nous ne ferions qu'enflammer la colère de nos adversaires et augmenterions la dispersion des croyants.» D'autres répliquèrent: «Si nous regardons timidement de droite et de gauche, dans la crainte de risquer nos vies, nous abandonnerons Jésus-Christ.»

L'opinion des plus agressifs prévalut. L'affaire fut soigneusement organisée et, une certaine nuit d'octobre, les affiches furent posées à travers toute la France. L'une d'entre-elles fut même fixée à la porte de la chambre où dormait le roi, en son château de Blois. Il s'agissait d'un long document intitulé: «Articles véritables sur les horribles, grands et importables (insupportables) abus de la messe papale, inventée directement contre la Ste-Cène de notre Seigneur, seul Médiateur et seul Sauveur Jésus-Christ.» La lecture de ces affiches, au matin, causa une violente surexcitation. On persuada le roi de poursuivre une campagne d'extermination contre les réformés. Dès le premier jour, le Parlement promit une récompense à quiconque dénoncerait les colleurs d'affiches; en outre, ceux qui les cacheraient devaient mourir sur le bûcher. On commença tout de suite à arrêter les hommes suspects d'avoir fréquenté les réunions, ou ceux qui avaient favorisé la Réforme, si modérés qu'ils fussent. On arrêta même ceux qui s'étaient opposés à l'apposition des placards. La terreur régna. Beaucoup prirent la fuite, abandonnant tout. Partout en France, et surtout à Paris, les bûchers s'allumèrent pour consumer leurs victimes. En 1535, il y eut, dans les rues de Paris, une procession de toutes les plus saintes reliques qu'on avait pu réunir. Le roi y figurait avec sa famille et la cour royale, puis de nombreux ecclésiastiques et gentilshommes. Une foule énorme remplissait les rues. On porta l'hostie jusqu'à Notre-Dame, où une messe fut célébrée. Ensuite François 1er et une grande multitude assistèrent, d'abord à la rue St-Honoré, puis aux Halles, au supplice de quelques-uns des meilleurs citoyens de Paris qui furent brûlés, suspendus à un appareil qui devait prolonger leurs souffrances. Tous, jusqu'à la fin, témoignèrent de leur foi en Jésus-Christ, avec un courage qui provoqua l'admiration de leurs bourreaux.

voici ce qu'écrivait à Mélanchton un homme savant et modéré, Sturm, professeur au Collège royal de Paris: «Grâce à la sagesse de quelques-uns, nous étions dans une excellente position. Maintenant, hélas! les conseils d'hommes maladroits nous ont plongés dans une terrible calamité, dans une misère extrême. L'année dernière, je vous écrivais que tout allait bien et que nous fondions notre espoir sur l'équité du roi. Nous nous félicitions les uns les autres, mais des hommes

extravagants nous ont privés de la prospérité attendue. Une nuit d'octobre, en quelques instants, des placards concernant les ordres ecclésiastiques, la messe et l'eucharistie furent répandus d'un bout à l'autre de la France... Ces hommes eurent même l'audace d'en apposer un sur la porte des appartements royaux, comme s'ils avaient désiré déchaîner de terribles représailles. Depuis cet acte insensé, tout est changé, le peuple est troublé, beaucoup sont remplis de craintes, les magistrats sont irrités, le roi est surexcité et de terribles épreuves nous atteignent. Si ces hommes imprudents ne sont pas la cause première du mal, ils en sont au moins l'occasion. Si seulement les juges savaient garder le juste milieu! Certains ont été saisis, d'autres ont déjà été punis de mort; d'autres encore se sont promptement enfuis; des innocents ont subi le châtiment mérité par les coupables. On dénonce les gens publiquement; n'importe qui peut être accusateur et témoin. Il ne s'agit pas de vaines rumeurs, Mélancton. je ne t'écris qu'une partie de ce qui se passe et je n'emploie pas les termes énergiques qui conviendraient à un tel état de choses. Dix-huit disciples de l'Evangile ont déjà été brûlés vifs et beaucoup d'autres sont menacés de la même mort. Le danger augmente de jour en jour. Il n'est pas un homme de bien qui ne craigne les calomnies des dénonciateurs et qui ne soit consumé de chagrin à la vue de ces atrocités.

Nos adversaires règnent, et avec d'autant plus d'autorité qu'ils semblent défendre une juste cause et étouffer la sédition. Au sein de ces maux terribles, il reste pourtant un espoir - le peuple commence à être dégoûté de ces cruelles persécutions et le roi est finalement honteux d'avoir fait verser le sang de ces infortunés. Les persécuteurs agissent sous l'impulsion d'une haine violente, et non par souci de justice. Si le roi savait de quel esprit ces hommes sanguinaires sont animés, il chercherait certainement de meilleurs avis. Mais nous ne désespérons pas. Dieu règne, Il dissipera toutes ces tempêtes. Il nous indiquera un port de refuge; Il procurera aux hommes de bien un asile où ils pourront exprimer librement leurs opinions.»

En plusieurs parties de la France, des croyants, ne se rattachant à aucune organisation spéciale, se réunissaient pour l'adoration et la lecture de la Bible (83). Dans l'un de ces cercles, à Paris, la naissance d'un enfant amena le père à se poser sérieusement la question du baptême, ce qui aboutit finalement à la formation d'un système ecclésiastique complet. La conscience du père ne lui permettait pas de faire baptiser l'enfant dans une église catholique, et il ne lui était pas possible de se rendre à l'étranger pour cela. La congrégation se réunit pour prier à ce sujet et décida de former une église distincte, dont Jean de Maçon devint le ministre. Ils nommèrent des anciens et des diacres et se constituèrent en église ayant le droit de baptiser et de remplir certaines fonctions qu'ils considéraient comme appartenant à des hommes consacrés par l'Église. Cette initiative (1555) fut suivie par beaucoup d'assemblées de croyants, dans toute la France. L'ordre presbytérien fut adopté par un nombre d'églises toujours croissant, dont la majeure partie était pourvue de pasteurs venus de Genève. Ce mouvement, plus encore que l'exemple de Genève, influença les églises réformées de Hollande et d'Ecosse. Calvin favorisa la direction de chaque congrégation par un ou plusieurs ministres et par des anciens, mais les églises françaises adoptèrent de bonne heure le plan de synodes réunissant pasteurs et anciens responsables pour un certain groupe d'églises. Plus tard, ces assemblées locales envoyèrent des délégués à un synode provincial plus considérable; enfin, en 1559, le premier synode national des églises françaises se tint à Paris. A cette occasion on formula une confession de foi que tous les pasteurs devaient signer, ainsi qu'un livre de discipline, réglant l'ordre dans les églises et auquel chaque ministre promettait de se soumettre.

Les adhérents de ces églises furent souvent nommés «Évangéliques», ou «Ceux de la religion». Mais, finalement, le terme de «Huguenots» (84) leur fut appliqué de façon plus générale. On ne sait pas exactement d'où vient ce nom. Le sud-est de la France, prêt depuis des siècles à recevoir l'Evangile et où la vérité n'avait été étouffée que par des massacres réitérés, manifesta alors à nouveau sa soif de la Parole, et devint en partie huguenot. Ailleurs, les Huguenots ne formaient qu'une petite minorité de la population.

Un état de tension existait entre les deux partis religieux, lors même que la liberté du culte avait été garantie aux protestants par décret royal, ce qui permettait d'espérer que la réforme et la tolérance apporteraient la paix. Les États-Généraux, ou Parlement, étaient favorables. Aussi la reine-mère, Catherine de Médicis, pouvait-elle écrire au pape : «Le nombre de ceux qui se sont séparés de l'Église catholique est si grand qu'il n'est plus possible de les contraindre par des lois sévères, ou par la force des armes. Du fait que des nobles et des magistrats se sont joints à eux, leur puissance s'est accrue. Ils sont si fermement unis et acquièrent chaque jour une telle force que, dans toutes les parties du royaume, leur influence est formidable. Toutefois, par la grâce de Dieu, on ne compte dans leurs rangs ni anabaptistes, ni libertins, ni partisans d'odieuses opinions.» La reine poursuit en discutant la possibilité d'entrer en communion avec eux et suggère certaines choses qu'il serait bon de réformer dans la foi catholique. Mais le pape était opposé à un

rapprochement, et les deux partis se préparèrent pour une lutte possible. L'amiral Coligny, chef des Huguenots, pouvait dire. «Nous avons deux mille cinquante églises et quatre cent mille hommes en état de porter les armes, sans compter nos adhérents secrets.»

Le duc de Guise, chef du parti catholique, ruina tout espoir de compromis en attaquant, dans une grange, une nombreuse assemblée d'adorateurs dépourvus d'armes. Lui et ses soldats cernèrent ces gens sans défense et purent les massacrer à leur gré. Il en résulta une guerre civile qui dévasta le pays. Après des années de luttes meurtrières il y eut une trêve. Un mariage fut arrangé entre Henri de Béarn, roi de Navarre et chef du parti huguenot, et Marguerite, fille de Catherine de Médicis, soeur du roi de France. Le mariage, accompagné de grandes réjouissances, eut lieu à Paris (1572). Dans la pensée des Huguenots, cet événement était de bon augure pour la paix entre les deux partis. Un grand nombre de protestants, y compris leurs principaux chefs, se rendirent dans la capitale pour prendre part aux fêtes organisées.

Moins d'une semaine après la célébration du mariage à Notre-Dame, sur un signal donné et d'après un complot prémédité, les chefs catholiques et leurs troupes tombèrent sur les Huguenots sans soupçons. Et ce fut le massacre de la St-Barthélemy. Nul ne put échapper. Les maisons huguenotes avaient été marquées d'avance. Hommes, femmes et enfants furent tués sans pitié, et, parmi les premiers, l'amiral Coligny. Au bout de quatre jours, la ville de Paris et la Seine étaient remplis de cadavres mutilés, hommes vigoureux et joyeux enfants qui, une semaine auparavant, foulaient les rues de la cité. Des faits semblables se produisirent dans toute la France. Après la première surprise, les Huguenots organisèrent la résistance sous Henri de Navarre et le prince de Condé. Alors commencèrent les guerres de la Ligue qui, durant plus de vingt ans, plongèrent la France dans la misère.

5. L'Édit de Nantes

En 1594, Henri de Navarre fut appelé à régner sous le nom de Henri IV. C'était un souverain capable et vaillant, mais sans pitié. Il conduisait le parti huguenot du point de vue plutôt politique que religieux. Comme monarque protestant, sa position était difficile dans un pays principalement catholique et dont les rois avaient tous appartenu à l'Église de Rome. Il trancha la difficulté en devenant catholique pour affermir son trône; son but étant de profiter de sa position pour légiférer en faveur des Huguenots. Ainsi la France se vit placée sous le sceptre d'une nouvelle dynastie catholique, et, en 1598, Henri IV promulgua l'Édit de Nantes qui accordait aux Huguenots la liberté de conscience et de culte.

La Ligue catholique ne se soumit pas au roi, mais celui-ci la supprima, puis expulsa les jésuites. Les Huguenots formaient un État au sein de l'État. Ils avaient leurs villes et leurs districts propres, en certaines régions, et leurs droits étaient reconnus partout. Douze ans après l'Édit de Nantes, le roi fut assassiné et les Huguenots furent persécutés à nouveau. Il y eut des massacres qui provoquèrent chez eux la résistance armée. Mais le cardinal de Richelieu conduisit la guerre avec tant de vigueur qu'ils furent à répétition vaincus. Leur ville forte - La Rochelle - fut prise d'assaut et les Huguenots cessèrent d'exister comme puissance militaire et politique. Cependant Richelieu leur laissa une certaine mesure de liberté. Réconciliés avec le gouvernement, ils s'adonnèrent, avec leur énergie caractéristique, à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Ils y réussirent si bien qu'ils devinrent pour le pays une source de grande prospérité.

Lorsqu'à la mort de Mazarin, Louis XIV assumait le pouvoir, il prit immédiatement des mesures restrictives contre les Huguenots. Sous l'influence des Jésuites, il usa de tous les moyens pour les forcer à se rattacher à l'Église romaine. Ceux qui résistèrent eurent à subir des persécutions toujours croissantes. Ils les endurèrent patiemment, mais la situation ne fit qu'empirer. On leur enlevait leurs enfants pour les faire élever dans des couvents; on interdisait les réunions, et les massacres recommençaient. De grossiers soldats s'installaient chez eux et s'y comportaient comme bon leur semblait. Ce fut l'infâme système des dragonnades. Les gens qui s'enfuyaient étaient pourchassés dans les forêts et en d'autres lieux de refuge. On les ramenait chez eux pour les contraindre à loger les cruels dragons, qui, à force d'outrages et de tortures, les obligeaient à se «convertir», ou les tourmentaient jusqu'à la mort.

En 1685, le dernier espoir des Huguenots s'évanouit par la publication de la Révocation de l'Édit de Nantes. Tous leurs pasteurs durent quitter la France en quinze jours. En quelques semaines, huit cents lieux de culte huguenots furent détruits. Ordre fut donné de faire baptiser et élever les enfants dans l'Église catholique. Impossible, pour ceux qui refusèrent de se convertir, de trouver un emploi. Quiconque essayait de quitter le pays était condamné aux galères pour la vie, s'il s'agissait

d'hommes. Pour les femmes, c'était la prison perpétuelle. Malgré les souffrances qui s'attachaient à l'exil - perte des biens, pénibles voyages par des voies détournées, souvent avec des petits enfants, des vieillards et des malades, sans compter les terribles dangers encourus aux frontières strictement surveillées - le meilleur élément de la nation française quitta tout, pour le plus grand appauvrissement de la France. Les fuyards se dirigèrent sur la Suisse, la Hollande, le Brandebourg, les Îles Britanniques et ailleurs. Ils y furent accueillis et ces pays furent enrichis par l'arrivée de cette multitude de gens capables, au caractère calviniste fortement trempé, qui y déployèrent leurs talents d'industriels et de commerçants habiles, se faisant remarquer dans la vie politique et militaire, ainsi que dans les arts et les sciences.

6. Les Camisards; les églises du Désert

si la révocation de l'Édit de Nantes amena un exode de grande envergure, plus nombreux encore furent ceux qui restèrent en France, ne pouvant ou ne voulant pas s'exiler. Ils continuèrent à souffrir les iniques dragonnades. Ils abondaient surtout en Dauphiné et en Languedoc, où la persécution fut la plus intense. Réduits aux pires extrémités, ils se laissèrent gagner par une étrange exaltation religieuse. En 1686, Pierre Jurieu écrivit un exposé de l'Apocalypse dans lequel il déclarait que la prédiction de la chute de Babylone s'appliquait à l'Église catholique et s'accomplirait en 1689. L'un de ses disciples, Du Serre, enseignait les vues prophétiques de son maître aux enfants du Dauphiné et ces derniers, élevés au sein des horreurs des dragonnades, parcouraient en bandes les villages de la province, comme «petits prophètes». Ils citaient les terribles jugements de l'Apocalypse et en annonçaient le prochain accomplissement. «La belle Isabeau», une toute jeune fille, joua un rôle important dans ces tournées. Des milliers de gens, qui avaient été contraints de se rattacher au catholicisme, furent ainsi ramenés à leur première foi et refusèrent d'assister à la messe. En Languedoc, plus de trois cents de ces enfants-prophètes furent emprisonnés dans un même lieu.

Dans les Cévennes, hommes et femmes tombaient en extase. Ils parlaient alors le pur français de la Bible, au lieu du dialecte qui leur était habituel, et ils inspiraient à leurs auditeurs un courage héroïque. En dépit de leurs souffrances, ces gens restaient de loyaux sujets du roi. En 1683, une délégation de pasteurs, de gentilshommes et de chefs protestants décida d'envoyer à Louis XIV une déclaration de loyauté. Cependant, à cette même date, le pape insistait sur l'extermination de ceux qu'il appelait: «la race exécration des anciens Albigeois».

L'abbé du Chayla inventa un instrument de torture spécial et exerça de telles cruautés sur les croyants des Cévennes, qu'à la fin ils se levèrent, tuèrent l'abbé et organisèrent une résistance militaire contre les dragonnades. Parmi les chefs se trouvait Jean Cavalier, un garçon boulanger, qui, à dix-sept ans, se mit à la tête des Camisards, ainsi nommés à cause des chemises blanches qui leur tenaient lieu d'uniformes. Cavalier fut un chef des plus capables. Trois ans durant (1703-1705), il combattit avec succès et vainquit les plus grands maréchaux de France, bien que sa petite troupe ne comptait jamais plus de 3000 hommes, tandis que ses adversaires lui opposèrent jusqu'à 60.000 soldats. Il finit par conclure une paix honorable. Mais ses lieutenants, qui continuèrent la guerre, furent exterminés.

La guerre des Camisards fut une exception. Ailleurs, les Huguenots endurèrent sans résistance les plus horribles traitements. Beaucoup furent pendus ou brûlés vifs. Un grand nombre de femmes furent emprisonnées, surtout à Grenoble et à Valence. Une certaine femme, Louise Moulin de Beaufort, fut condamnée (1687) à la pendaison, à la porte de sa maison, parce qu'elle avait assisté à des réunions. Elle supplia ses bourreaux de lui permettre d'allaiter d'abord son bébé; ce qui lui fut accordé. Elle mourut ensuite courageusement. C'est dans de telles conditions que les «Églises du Désert», ou «Églises sous la Croix», poursuivirent leur témoignage. Un des exilés du Dauphiné, lors de la Révocation de l'Édit de Nantes, Jacques Roger (85), fut profondément ému par le récit des souffrances de ses frères restés au pays. Comparant leurs vies d'affliction à l'existence facile dont il jouissait à l'étranger, il résolut de retourner en France pour y partager leurs tribulations et pour les secourir selon ses possibilités.

De retour au pays, il y trouva un petit reste fidèle, en dépit de la rage et de toute la puissance des adversaires. Il constata aussi que l'œuvre des «Prophètes», hommes et femmes, avait, dans quelques districts, dégénéré en fanatisme et en désordre. Il se sentit alors appelé à remplacer les pasteurs qui avaient fui et à rétablir le système des synodes forcément abandonné. D'autres se joignirent à lui et, dans ses tournées, il rencontra Antoine Court, jeune homme de vingt ans, dont on disait déjà beaucoup de bien, et qui occupa ensuite une place prééminente parmi ceux qui travaillèrent en faveur des «Églises du Désert». Court était un homme pondéré et très vif d'esprit. Il fut un prédicateur itinérant plein de courage, un travailleur et un organisateur infatigable. Il contribua

puissamment à rétablir l'ordre dans l'Église, avec ses synodes provinciaux et même nationaux. Sous sa direction, une école s'ouvrit à Lausanne, pour la préparation des pasteurs et prédicateurs. Ce fut une école de martyrs, car un grand nombre de ceux qui se rendirent en France, une fois leurs études terminées, furent pendus, quelques-uns tout jeunes. Jacques Roger lui-même, subit ce supplice à Grenoble, à l'âge de soixante-dix ans. La vie de ces hommes était une succession de délivrances extraordinaires, alors qu'ils parcouraient montagnes et forêts pour aller porter la Parole aux villages disséminés. Loin d'être exterminées, les «Églises du Désert» ne firent que s'accroître jusqu'en 1787, époque où Louis XVI publia un «Édit de tolérance» qui causa un grand soulagement. En 1789, la Révolution bouleversait la France et apportait aux protestants la liberté de conscience.

[Table des matières](#)

Page précédente:

[Calvin à la Cour de Navarre, puis à Genève](#)

Page suivante:

[Tyndale; sa version des Écritures](#)

83 «A History of the %formation», Thomas M. Lindsay, M. A., D. D. 

84 «The Huguenots their Settlements Churches and Industries in England Ireland», Samuel Smiles. 

85 «Un martyr du Désert, Jacques Roger», Daniel Benoît. 

[- haut de page -](#)

Copyright © 2009 - www.regard.eu.org / et (ou) Editions E.P.I.S + ([infos complémentaires](#))
La reproduction des articles n'est autorisée que POUR UNE UTILISATION PERSONNELLE

[hit parade](#)